



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 DECEMBRE 2008

Paris, le 24 décembre 2008 – Lors de sa réunion du 8 décembre 2008, le conseil d'administration a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006, le Conseil décide à l'unanimité que la société se réfèrera à compter de l'exercice en cours au code AFEP – MEDEF ainsi modifié pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce.

ORGASYNTH SA
25-27 rue de la Clef – 75005 PARIS

Eurolist Compartiment C – Code ISIN FR0000054611 – Mnémonique ORG

POUR PLUS D'INFORMATION : WWW.ORGASYNTH.COM

CAROLE ABDELLI - RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

contact@orgasynth.com

Tél. : 01 56 61 72 80 - Fax : 01 56 61 72 99

Contacts Presse : Véronique Pouzeratte

vpouzeratte@vp-communication.com - Tél. : 01 40 22 06 56- Fax : 01 40 22 04 19